

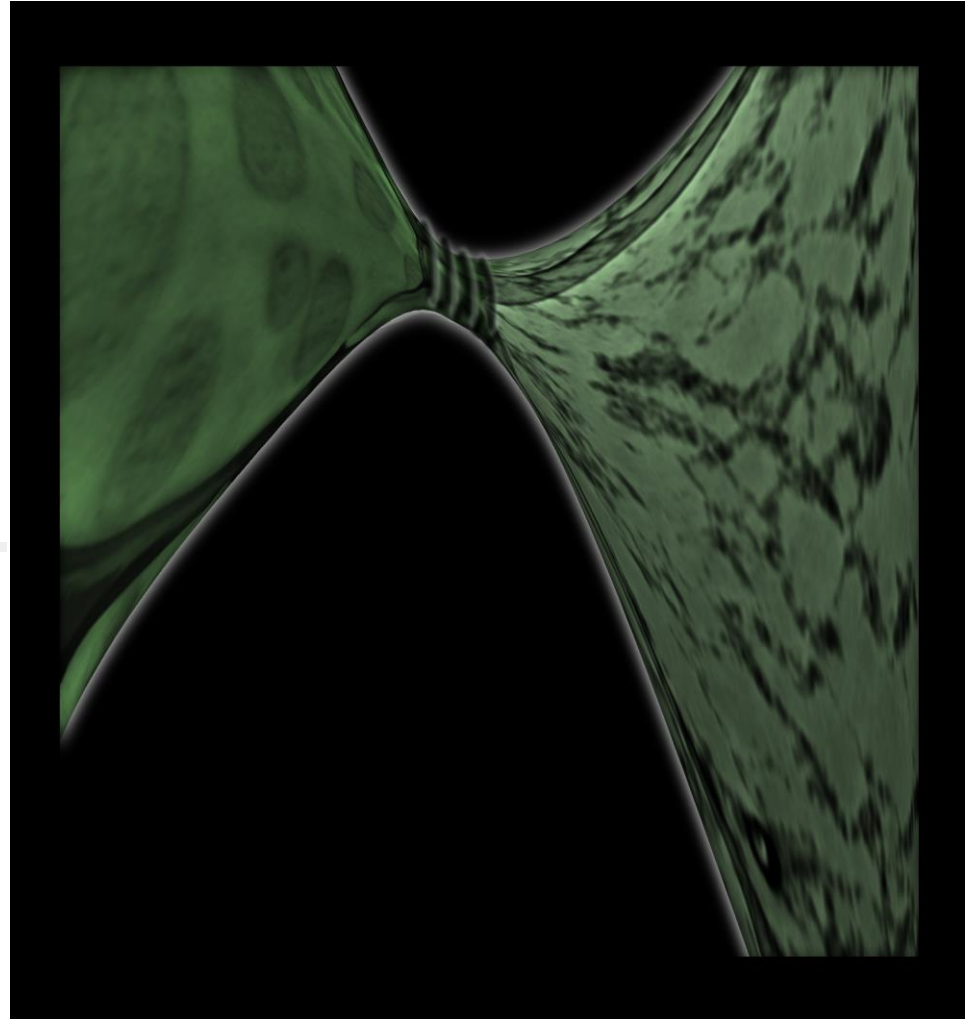


Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

# Session d'information portant sur l'innovation dans le domaine des plastiques au Canada

20 novembre 2018



*Crédit photographique: Oak Ridge National Laboratory, Département américain de l'énergie; art conceptuel de Mark Robbins*

# Objectifs

- Partager des informations sur les sept défis d'innovation dans le secteur des plastiques au Canada

# Charte du G7 sur les plastiques dans les océans

- Le Canada, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'UE ont adopté une Charte sur les plastiques dans les océans lors du Sommet des dirigeants du G7 (juin 2018) pour agir sur les plastiques tout au long de leur cycle de vie et réduire les déchets marins.
- Les ministres de l'Environnement du G7 ont ordonné de faire progresser le Défi international de l'innovation dans le domaine des plastiques. Le Canada a élaboré lui aussi des défis nationaux d'innovation complémentaires en la matière.
- Le Canada travaille en parallèle à une action nationale et internationale et investira 100 millions de dollars à l'échelle internationale pour aider les pays en voie de développement à gérer leurs déchets de manière rationnelle et aider à empêcher les déchets de plastique de pénétrer dans l'environnement.



Engagements à agir sur cinq piliers:

1. Conception, production et marchés d'utilisation secondaire durables
2. Collecte, gestion et autres systèmes et infrastructures
3. Modes de vie durables et éducation
4. Recherche, innovation et nouvelles technologies
5. Action côtière et littorale

# Défis d'innovation en matière de plastiques au Canada

- Emballages alimentaires
- Déchets de construction
- Séparation des plastiques mélangés
- Récupération et gestion des filets de pêche fantômes et des débris marins
- Matériel de pêche et aquaculture durable
- Amélioration de la compostabilité des bioplastiques de source forestière et de source agricole
- Recyclage des plastiques renforcés de fibres de verre

# Emballages alimentaires

- **Promoteur du défi** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Recherche à développer des emballages durables pour les consommateurs et les applications commerciales, fonctionnels, économiques et écoénergétiques
- Les solutions peuvent inclure une conception innovante des emballages alimentaires pour améliorer la recyclabilité du film plastique. Par exemple, utiliser une seule résine plastique ou concevoir un nouveau type de matériau d'emballage.

# Déchets de construction

- **Promoteur du défi** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- recyclage amélioré des déchets de construction de matières plastiques qui sont difficiles à recycler, comme le PVC et les matériaux comportant des additifs ignifuges;
- récupération, réutilisation et recyclage améliorés des déchets plastiques qui sont générés par les activités de construction;
- solutions capables de s'adapter aux besoins et économiques que les industries de la construction et du recyclage peuvent facilement intégrer;
- compatible avec les diverses conditions climatiques partout au Canada, tout au long de l'année

# Séparation des plastiques mélangés

- **Promoteur du défi** : Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- séparation améliorée des plastiques mélangés selon le type de résine;
- élimination améliorée des contaminants non faits de matières plastiques;
- tri et transformation améliorés des matériaux problématiques p. ex. les produits de la catégorie petit format, les produits composés de plusieurs matériaux et les produits laminés à plusieurs couches;

# Éliminer et gérer les équipements de pêche fantôme et les débris marins

- **Promoteur du défi** : Pêches et Océans Canada (MPO)
- Le présent défi consiste à rechercher des solutions pour éliminer les débris marins et les équipements de pêche fantôme pouvant :
- être mises en œuvre au gré des occasions sur les navires existants afin de fonctionner pendant leurs activités quotidiennes; et/ou
- être déployées pour des activités ciblées (c.-à-d. les navires équipés de la technologie peuvent être déployés dans les zones présentant des problèmes particuliers en matière de débris marins).



# Équipement de pêche et d'aquaculture durable

- **Promoteur du défi** : Pêches et Océans Canada (MPO)
- Fournir aux industries canadiennes de la pêche et de l'aquaculture des solutions abordables et écologiques pour les engins de pêche et d'aquaculture qui, à la fin de leur cycle de vie, pourraient être recyclés ou compostés dans les limites des capacités canadiennes actuelles
- Les nouveaux équipements ou les nouvelles technologies liées aux équipements doivent être une solution de remplacement aux équipements actuellement utilisés viable sur le plan technique et faisable sur le plan économique. Ils doivent remplacer des équipements de pêche ou d'aquaculture qui se retrouvent souvent parmi les débris marins (c.-à-d. qui forment une grande partie du volume de débris)

# Amélioration de la compostabilité des bioplastiques

- **Promoteurs du défi** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et Ressources naturelles Canada (RNCCan)
- Le produit doit atteindre la biodégradation durant le compostage à un rythme semblable aux autres matières compostées connues et conformément aux normes internationales.
- Le produit doit pouvoir être certifié comme étant compostable. Le produit doit être conçu de façon à être distingué des plastiques non compostables afin qu'il soit envoyé vers le bon établissement.
- Le produit doit utiliser la biomasse agricole ou forestière comme matière première.

# Recyclage du plastique renforcé à la fibre de verre

- **Promoteurs du défi** : Transports Canada (TC) et Garde Côtière (GC)
- Une solution réussie présentera une approche novatrice qui a la capacité d'ajouter de la valeur marchande aux navires en PRFV en fin de vie utile, possiblement en :
  - développant des utilisations finales économiquement viables pour les PRFV;
  - maximisant la qualité des matériaux récupérés;
  - identifiant les produits qui peuvent incorporer des matériaux de navires qui n'ont actuellement pas de marché viable.

# Renseignements supplémentaires

- Pour plus de détails veuillez vous rendre sur la page des défis de SIC : (<https://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/00001.html>)
- Vous pouvez également envoyer un courriel à [solutions@canada.ca](mailto:solutions@canada.ca) ou téléphoner pour plus de renseignements pendant les heures ouvrables du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. (Heure de l'Est)
- Téléphone (sans frais au Canada): 1-800-328-6189? ATS (pour malentendants): 1-866-694-8389

Questions?

